

Compte-rendu du CHSCT SCL des 4 et 5 mai 2021

Cette réunion s'est tenue en visioconférence en présence de : M. Picart, chef du SCL ; Mme De Bellis, responsable du pôle RH ; M. Devemy, représentant des RE ; M. Cronopol, ISST ; du docteur De Lescure, médecin du travail et les représentants syndicaux en CHSCT de **Solidaires CCRF & SCL** et de la CFDT.

Point sur la situation sanitaire

Vaccination : le Ministère a étudié les cas pouvant être prioritaires pour la vaccination au sein de ses équipes. La branche surveillance de la DGDDI avec quelques enquêteurs, ainsi que celles et ceux de la DGCCRF ont été recensés comme étant prioritaires. Le SCL n'a pas répondu favorablement puisque nous ne sommes pas vraiment en contact avec les personnes extérieures dans le cadre de nos activités. La demande a été envoyée au Ministère de la Santé en attente d'arbitrage.

Dans le même temps, le Dr De Lescure nous a informé-es que les centres de vaccination du Ministère qui avaient été ouverts à Paris ont fermé faute d'approvisionnement en vaccins...

Contamination : le SCL compte maintenant 18 collègues ayant contracté la Covid19. Le chiffre augmente légèrement mais ces contaminations l'ont été en dehors du service et les cas contacts au SCL ont été testés négatif à chaque fois.

Télétravail : le nombre d'agents en télétravail se maintient à environ une centaine d'agent.e.s à raison de 1 à 5 jours par semaine.

Enquête sur le ressenti des agent-es : cette semaine, le 3^{ème} questionnaire a été lancé. Il comporte 3 questions dont la 1^{ère} est récurrente « Comment vous sentez-vous cette semaine » ? Les deux autres questions changent à chaque fois en fonction de thématiques abordées dans la partie commentaire des questionnaires précédents. Les réponses sont publiées sur Intralab.

Examen des DUERP 2020, PAP 2021 et financements

Le 4 mai ont été étudiés les documents des laboratoires de Marseille, Rennes, Lille, Strasbourg, Le Havre, Les Antilles et l'UD.

Le 5 mai ont été étudiés ceux des laboratoires de Bordeaux, Montpellier, Lyon, Paris et la Réunion.

Concernant les lignes RPS relatives à la pression générée par le respect des délais qui apparaissent dans les DUERP / PAP de plusieurs laboratoires, l'UD réaffirme que les indicateurs n'ont qu'un rôle d'indicateur. Si l'indicateur n'est pas bon, cela est discuté en CODIR pour en connaître les raisons (panne matérielle, afflux d'échantillons, surcharge de travail...). L'explication étant connue, il ne devrait pas y avoir de conséquences néfastes pour les agents.

Une réflexion est d'ailleurs en cours en CODIR pour voir comment travailler sur les modalités de fonctionnement du service suite à la baisse d'effectifs entre autres. Les délais y sont étudiés, comme par exemple la possibilité de les modifier en fonction de l'urgence des TN (« ne pas être plus exigeant que nos DG »).

Il a ensuite été examiné les DUERP 2020, PAP 2021 et réalisé la ventilation des financements selon les différents budgets : la DGF des laboratoires, les divers crédits CHS (CHS, CHS VLEP, CHS Aéraulique, CHS sur programme 723) ou d'autres financements (travaux, matériels, agent). Pour information, le budget prévisionnel consacré aux actions CHSCT pour 2021 avoisine les 270.000 € dont 150.000 € de crédits CHS, 33.000 € de DGF et 83.000 € pris sur d'autres financements.

Ainsi par exemple :

- ⇒ Au laboratoire de Marseille, il a été demandé une explication sur le montant indiqué pour le problème d'infiltration d'eau provenant visiblement d'un problème sur le réseau des eaux usées.
- ⇒ Au laboratoire de Rennes, une ligne du DUERP sur la communication laboratoire / UD a visiblement été discutée avec M. Picart. *Seulement l'information n'a pas été transmise pour la modification de la ligne dans le DUERP. Il faudrait peut-être revoir la communication interne également.*
- ⇒ Au laboratoire de Lille, des nouvelles lignes ajoutées n'ont comme mesure de prévention que « Travaux à réaliser ». Il faudrait détailler un peu plus afin de prioriser les interventions.

Autres exemples de financements : Achat de chaussures de sécurité à Strasbourg, mesures VLEP sur le Benzène au Havre, des bouchons de sécurité et filtres pour Bordeaux, des remplacements d'extincteur à Montpellier ou encore des bouchons d'oreilles individuels moulés à Lyon.

Cette année, une intervention financée par le crédit CHS aéraulique est apparue pour chaque laboratoire ayant installé un poste de pesée sécurisé. Une ligne a été ajoutée au PAP pour ces travaux permettant l'évacuation de l'air filtré vers l'extérieur ou vers une sorbonne. En effet, cela n'était pas indiqué nécessaire à l'installation de ces postes mais les informations reçues par la suite et les préconisations de l'INRS l'indiquent désormais.

Nous avons également constaté un nombre important de lignes RPS avec des mesures de prévention proposées, et en particulier l'apparition de la ligne « 10-6 – L'Insécurité de l'emploi et du travail » faisant référence à la crainte justifiée des collègues de la fermeture de leur domaine ou de leur laboratoire avec comme moyen de prévention proposé la communication et la transparence...

Bilans 2020 non vus lors du précédent CHSCT

- ⇒ Les contrôles périodiques des laboratoires (PRE.FOR.8) ont été examinés. Quelques remarques et questions ont été posées mais les tableaux ont été bien remplis dans l'ensemble. Le CHSCT remercie les RSSE pour leur travail.
- ⇒ Le bilan des exercices d'évacuation a amené quelques interrogations comme par exemple au sujet des portes coupe-feu non fermées automatiquement à Strasbourg. Après renseignement auprès du RSSE, ceci ne remet pas en question le fonctionnement correct de ce système lors d'incendie réel. Cela s'explique par le fait que le déclenchement direct depuis la centrale SSI pour l'exercice ne provoque que l'alarme.
- ⇒ Le bilan de la surveillance médicale a donné lieu à des remarques sur l'augmentation du nombre de visites spontanées au laboratoire de Montpellier ainsi que du nombre d'arrêts maladie supérieurs à 90 jours. Ce chiffre est passé de 8 en 2019 à 15 en 2020. Ce bilan est marqué par la pandémie, comme certainement le sera le bilan de l'année prochaine avec la non-réalisation des visites de surveillance médicale spéciale annuelle et quinquennale. En effet, sur 357 agent·es concernés, seulement 129 ont pu en bénéficier. Toutefois, l'UD nous a informé·es de la réponse favorable du médecin de prévention de Lyon, de transmettre les ordonnances pour les prises de sang suite à notre demande lors du précédent CHSCT. Pour d'autres laboratoires, les médecins souhaitent d'abord rencontrer les agent·es.

⇒ Une recherche sera effectuée sur la ligne indiquant des « incidents » de santé mise en place par le Docteur André car un doute est apparu sur sa signification et seuls deux laboratoires l'ont remplie. Ce sujet sera clarifié par les membres du groupe « Préserver ».

Questions diverses

⇒ **Solidaires** a interrogé l'UD concernant sa demande formulée lors du dernier CHSCT sur la possibilité d'enregistrer des pages METADOC à l'image des marques pages de Firefox (« Favoris »). Cela constituerait une action de prévention des RPS liée à l'informatique et à la difficulté des agent·es de retrouver facilement leurs documents de travail. Le sujet est en cours d'examen mais il n'est pas rejeté. Une discussion avec les RE a fait ressortir ce sujet, son étude sera revue prochainement.

⇒ **Solidaires** a questionné l'UD sur l'état d'avancée du sujet SST à la suite de la Note d'orientation ministérielle Santé, Sécurité et Conditions de Travail 2021 du SG indiquant que 80% des agent·es publiques devrait pouvoir être formés aux gestes de premier secours. Selon l'ISST, cela ne concerne pas forcément la formation réglementaire SST qui se déroule en présentiel avec une formation initiale et des recyclages tous les 24 mois.

La Direction a répondu que cela ne se fera pas en un an. Des formations de l'IGPDE sont en cours de réalisation sous format vidéo. Il s'agit de « sensibilisation » à la SST. Cela restera une formation qui doit s'inscrire dans le plan de formation des laboratoires le cas échéant et elle devra être cadrée.

⇒ Enfin, **Solidaires** a fait part à l'UD de remontées de collègues au sujet des mutations prononcées dernièrement. En effet, les collègues ont appris leur mutation, ou non mutation, sur l'actualité de l'intranet sans avoir eu de notification au préalable. Cette situation a engendré un malaise et de la peine à la fois pour les agent·es non concerné·es et concerné·es. L'UD nous a indiqué que cela a été vu en CT suite à l'arrêt des CAP suivant les LDG (Lignes Directrices de Gestion) et que donc les représentant·es en CT ont été prévenus. A noter que le CT a eu lieu la veille de la diffusion sur Intralab... **ce qui est court pour informer les collègues**. L'UD a pris note et en parlera en CT. **Mais rien ne changera sur ce sujet... comme il nous l'a été indiqué par le chef du SCL..., « dans d'autres administrations c'est pire »... est-ce une raison ???**

Vos élu·es SOLIDAIRES en CHSCT

Cédric Delattre : cedric.delattre@scl.finances.gouv.fr
Ingrid Marchal : ingrid.marchal@scl.finances.gouv.fr
Christine Roux : christine.roux@scl.finances.gouv.fr
Gwendoline Lutz : gwendoline.lutz@scl.finances.gouv.fr